

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	18 (1889)
Heft:	7
Rubrik:	Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Conférence du corps enseignant de la Gruyère le 16 mai 1889, à Bulle

Les tractanda appellent la discussion sur les méthodes de lecture employées dans nos écoles. La disparité constatée dans les méthodes a engagé M. l'Inspecteur à provoquer un nouveau débat sur cette délicate question.

Une discussion très nourrie s'élève. Trois méthodes se trouvent en présence : 1^o La méthode Perroulaz, chère au cœur de quelques maîtres qui n'ont pu se décider à l'abandonner ou qui y sont revenus après avoir échoué avec d'autres; 2^o La méthode analytico-synthétique, qui est employée par la grande majorité des maîtres; et 3^o La méthode de M. Thorimbert ¹, que quelques instituteurs ont été autorisés à mettre à l'épreuve et qui a donné des résultats très satisfaisants.

Je me bornerai à résumer les principaux points de cette intéressante discussion.

La méthode analytico-synthétique initie à la fois les enfants à la lecture et à l'écriture. Elle favorise aussi le développement intellectuel de l'enfant par les leçons de choses qui en sont, pour ainsi dire, une partie intégrante. Elle est moins avantageuse pour l'étude de l'orthographe, selon l'opinion de quelques maîtres, et ne peut être appliquée avec avantage que par le maître lui-même. Or, si l'on tient compte du grand nombre d'élèves, il n'est pas toujours facile aux maîtres de se passer de moniteurs. Et les aides qui ne sont pas bien préparés, ceux qui n'ont pas été formés par des directions spéciales ne peuvent rendre que des services médiocres et le cours de lecture donné dans ces conditions ne peut que languir. On prétend également rencontrer de sérieuses difficultés au moment où il s'agit de passer des caractères anglais aux caractères typographiques. Quelques maîtres déclarent toutefois ne pas avoir éprouvé ces difficultés, ce qui revient à dire que le maître fait la méthode et qu'il est nécessaire de connaître celle-ci à fond pour en retirer de bons résultats.

La méthode de M. Thorimbert a des avantages qui ne sont point à dédaigner. C'est une méthode à la fois courte et complète. Les tableaux, au dire des expérimentateurs, sont bien gradués; la méthode plaît à l'enfant qui ne reste pas auditeur passif dans les leçons de lecture; la direction du cours peut être confiée sans incon-

¹ Ce syllabaire, qui n'est connu que de quelques instituteurs de la Gruyère, a été l'objet d'un compte rendu du *Bulletin*. Il est calqué sur un syllabaire publié il y a vingt ans chez Delagrave et resté sans succès. C'est celui qui écrit ces lignes qui l'avait fait connaître à M. Thorimbert, alors instituteur à Posieux. Si ce syllabaire a trouvé un éditeur chez nous, c'est grâce au souffle d'opposition qui a passé dans certaines têtes contre tout ce qui vient de la Direction de l'instruction, d'Hauterive ou du *Bulletin*. C'était un moyen de faire pièce aux méthodes adoptées. Mais ceux qui connaissent la versatilité de certains hommes ne désespèrent pas de les voir revenir à leurs premières préférences. (RÉP.)

vénient au moniteur; elle ne se prête pas volontiers aux leçons de choses, si l'on veut, mais beaucoup aux leçons d'intelligence, ce qui n'empêchera pas les maîtres de se livrer aux premières leçons conformément au programme général. Elle est d'un puissant secours pour l'étude de l'orthographe, et, en cela, on la trouve supérieure à toutes ses rivales. Au point de vue matériel, les tableaux conviennent surtout par leur grand format, l'ampleur des caractères et par les moyens accessoires introduits (caractères mobiles, partie intégrante de la méthode et formation des syllabes par les élèves). Le principal reproche adressé à la méthode Thorimbert est celui de laisser l'écriture en souffrance. En effet, la méthode étant basée sur l'étude des caractères typographiques, l'écriture est naturellement laissée en dehors.

Comme on le voit, les partisans des trois méthodes de lecture ont pu se donner libre carrière dans cette discussion instructive. En présence des différentes opinions émises par les orateurs, quelques instituteurs ont cru se faire l'écho des vœux de l'assemblée en proposant de laisser pleine liberté aux maîtres de choisir la méthode qui leur permet d'obtenir les meilleurs résultats.

M. l'Inspecteur résume en quelques paroles les principales idées émises et formule ensuite son appréciation personnelle. La méthode analytico-synthétique est réellement faite pour le maître et veut être mise en œuvre par le maître. Bien appliquée, dans ces conditions, elle conduit sans trop de peine les élèves au livre de lecture pour l'ouverture du semestre d'hiver, résultat qu'il faut nécessairement obtenir et en vue duquel les maîtres sont autorisés à modifier l'ordre du jour pour le semestre d'été, de manière à se mettre en contact particulièrement fréquent avec les commençants.

M. l'Inspecteur est persuadé, au reste, que des moniteurs bien préparés, peuvent rendre de très bons services dans la direction du cours inférieur. En suivant la méthode analytico-synthétique, les élèves acquièrent une orthographe aussi bonne qu'avec toute autre méthode, pourvu que l'on se conforme exactement aux instructions de l'auteur.

Avec la méthode Perroulaz, le cours inférieur présente des irrégularités frappantes. Le grand nombre des tableaux est une entrave, un embarras; la multiplicité des mots qui ne disent rien à l'esprit de l'élève rend l'étude fatigante et routinière. Appréciée d'ailleurs dans ses résultats, cette méthode ne peut soutenir le parallèle avec ses deux rivales.

« La méthode de M. Thorimbert, continue M. l'Inspecteur, est, d'après les résultats obtenus, incontestablement supérieure au syllabaire Perroulaz et elle soutient bien le parallèle avec la méthode analytico-synthétique. J'en ai suivi attentivement l'application pendant deux années dans six écoles présentant toutes les nuances que l'on peut rencontrer quant à la séparation des sexes, au nombre des élèves et à la valeur des maîtres, et je suis arrivé aux conclusions suivantes :

- 1^o La méthode analytique l'emporte pour le développement intellectuel et pour l'écriture;
- 2^o La méthode Thorimbert est supérieure pour l'orthographe;
- 3^o Les deux méthodes donnent des résultats égaux pour la lecture proprement dite;
- 4^o Les tableaux Thorimbert facilitent davantage la besogne du maître, intéressent vivement les élèves, se prêtent mieux à un

enseignement collectif dans les classes inférieures nombreuses et ont une tendance éducative-religieuse plus accentuée que dans nulle autre méthode à moi connue. »

M. l'Inspecteur permettrait donc volontiers aux instituteurs de se servir des tableaux Thorimbert si cette méthode était approuvée par la Commission des études. L'approbation nécessaire n'étant pas encore intervenue, M. Progin déclare ne recommander en attendant que le syllabaire analytico-synthétique.

Quant à la liberté que l'on réclame au sujet du choix des méthodes de lecture, ce serait un bien mauvais cadeau que l'on octroierait aux instituteurs. Que ferait-on d'abord à l'Ecole normale ? Il faudrait là enseigner les principes de deux, trois méthodes différentes ; cela n'est guère possible et serait en tout cas nuisible au premier chef. Les premières années d'enseignement se passeraient en tâtonnements ; on essaierait, on changerait, on expérimenterait, le plus souvent au grand détriment de l'école.

Conclusion : Employons pour le moment et exclusivement la méthode analytique.

Productions des maîtres

Conformément à la décision prise dans la dernière conférence, les tractanda prévoient la production de quelques travaux libres de la part des maîtres.

M. Bovet, à Sales, donne connaissance du projet qu'il a conçu de préparer et de publier un travail sur les problèmes des cahiers Ducotterd. Étant donné l'importance des solutions raisonnées dans la résolution des problèmes et la nécessité d'un contrôle sérieux des opérations, M. Bovet a cru rendre un service de préparer la solution de la majeure partie des problèmes Ducotterd. Il est convaincu que ce travail rendrait d'éminents services aux maîtres, et il désire connaître à ce sujet l'opinion du corps enseignant. Différentes considérations militent contre le projet de M. Bovet. Les cahiers Ducotterd subiront sous peu d'importantes modifications ; leur avenir même n'est pas très assuré ; un travail de cette nature avait été publié il y a quelque vingt ans, puis abandonné, de sorte qu'il y a lieu d'attendre pour savoir s'il convient de donner suite au projet de M. Bovet.

M. Jacquet, instituteur au Pasquier, produit une déclamation de la poésie contenue dans le livre de M. le révérend curé Thierrin, poésie qui a pour titre : *Une victime de l'ivrognerie*. La manière excellente dont M. Jacquet s'est acquitté de sa tâche lui vaut de chaleureuses acclamations. Bonne prononciation, déclamation bien sentie, les sentiments rendus avec l'accent le plus naturel, tout, depuis le choix du sujet jusqu'aux détails de l'exécution font de cette déclamation un modèle du genre.

M. l'Inspecteur saisit cette occasion pour parler des récitations à l'école primaire. Cet utile et intéressant exercice est souvent très mal dirigé. Des conseils sont donnés pour le choix des sujets, la déclamation, le ton, le geste même que l'on peut parfaitement obtenir de nos élèves.

M. Demierre, instituteur à Bulle, nous donne ensuite lecture de deux sonnets de sa composition. Le talent bien connu de M. Demierre semble se révéler encore mieux dans les deux pièces qui emportent les applaudissements des auditeurs.

Résultats des visites de 1889

M. l'Inspecteur recommande l'exécution ponctuelle des conseils contenus dans sa circulaire relative à la marche à suivre dans la visite. Il donne ensuite connaissance des émancipations prononcées; le total s'élève à 184 garçons et 192 filles. Les congés ont été accordés à 5 garçons, le congé d'alpage, à 58; 89 élèves partent pour la montagne avec leur famille.

Voilà pour la statistique. Au point de vue purement pédagogique, M. l'Inspecteur est persuadé que l'on ne se conforme pas assez au programme. Ce programme, il faut l'étudier à fond, l'appliquer dès l'ouverture de l'année scolaire, le subdiviser en programmes mensuels ou trimestriels et l'appliquer jusqu'au bout.

La *lecture* aux cours inférieurs est en recul sur l'année dernière et M. l'Inspecteur attribue ce fait regrettable au trouble survenu dans l'emploi des méthodes. La discipline n'est pas encore arrivée à son développement complet. Les sorties pendant la classe sont trop nombreuses et l'expérience est là pour prouver qu'avec de la volonté et de la prudence on peut considérablement les restreindre et souvent les faire disparaître tout à fait.

Le *calcul oral* est en général moins réussi dans les écoles de filles que chez les garçons. Il y a progrès sensible pour le *calcul écrit* dans la plupart des écoles, mais on a le regret de constater encore que le N° 1 de chaque série est généralement manqué, ce qui prouve qu'on n'insiste pas assez sur le livret et sur les quatre opérations.

Dans le domaine de la *lecture*, il y a une sérieuse réforme à accomplir. On se livre à trop d'exercices et le but essentiel, la lecture, n'est pas atteint. Les exercices d'ensemble sont recommandés, surtout dans les écoles nombreuses, comme complément de la leçon.

De la lecture à la *composition*, il n'y a qu'un pas. M. l'Inspecteur déclare qu'il y a progrès dans cette branche. Il se rencontre bien encore de ci de là quelques phrases stéréotypées que l'on n'a pas su bannir complètement; d'autre part, car toute médaille a son revers, le cours moyen de quelques écoles n'est absolument pas à la hauteur des exigences, même les plus raisonnables.

En *grammaire*, la conjugaison est défectueuse et cet important exercice exigera à l'avenir des soins tout particuliers.

Dans l'étude des *branches nationales*, il est utile de combiner les trois exercices. Avec les recrutables surtout, on ne saurait trop faire un usage comparatif des cartes parlantes et muettes; il faut les rapporter, les combiner.

Pour le *chant*, il y a beaucoup de progrès à faire. Notre district est pourtant particulièrement favorisé sous le rapport des voix. Il sera exigé à l'avenir une liste de 6 chants préparés pour la visite. Exiger une bonne tenue et faire chanter toute la classe. Les maîtres qui font enseigner le chant par une autre personne doivent exiger de cette dernière qu'elle comprenne dans ses leçons la classe entière et non pas seulement les élèves qui savent déjà bien chanter.

En *économie domestique*, on s'obstine à faire apprendre par cœur les chapitres étudiés et l'on est trop esclave du manuel. Il y a des choses qu'il suffit de lire et d'expliquer sans qu'il soit besoin d'en fourrir l'expression dans la mémoire des élèves.

Il est à regretter que la *comptabilité* ne soit pas branche obligatoire. Elle serait de nature à rendre de grands services. Les Sœurs enseignantes ont souvent réussi à donner à cette branche un carac-

tère essentiellement pratique, tandis qu'en général on l'enseigne d'une manière peu profitable.

Communications diverses

1. Il est donné connaissance du résultat des examens des recrues de l'année 1888. Ce résultat étant connu par la publication qui en a été faite dans le rapport annuel de la Direction, je me dispenserai d'y revenir.

2. Tous les recrutables seront astreints au cours préalable et des mesures seront prises à cet effet.

3. M. l'Inspecteur déclare qu'il ne donnera plus aucun préavis favorable pour les fonctions accessoires exercées par les maîtres. Il est donc inutile de s'adresser à lui désormais pour semblables objets.

4. Il a été constaté au sein de certaines écoles des vices d'organisation très regrettables et qui exigent un remaniement immédiat. Le cours inférieur est trop chargé et le cours supérieur comprend trop peu d'élèves. Les maîtres forts ont toujours un cours supérieur nombreux et n'ont pas besoin de sectionner le cours inférieur. Tout au moins, à partir du 1^{er} novembre, les sections doivent disparaître. A moins d'indication de raisons plausibles, M. l'Inspecteur veut trouver désormais le tiers des élèves au cours supérieur.

5. L'expédition des livrets-certificats est encore défectueuse; se conformer aux recommandations antérieures, concernant l'indication des notes, des absences et de la date du départ.

6. Il est recommandé aux maîtresses d'obtenir sans retard l'acquisition pour l'école des *tableaux horticoles* de M. Blanc-Dupont, édités par la Direction de l'Instruction publique. C'est bien fait et fort utile.

7. Que les maîtres soignent l'école d'été, qu'ils poussent surtout les jeunes élèves durant cette saison; c'est le moyen d'avoir pour l'hiver une classe avancée et peu pénible.

8. Les livrets-certificats des recrutables partis pour l'étranger doivent aussi être envoyés à l'Inspecteur, qui les transmett à la Direction.

Formons des vœux pour que ces discussions, ces conseils et ces nouvelles directions soient féconds en résultats heureux pour nos écoles.

17 juin 1889.

H. CURRAT, *instituteur.*

